

## DIVERS

### Etat civil :

#### Anniversaires :

Avec un peu de retard, nous vous annonçons les noces d'or des époux COLLIN Pierre et Francine qui se sont mariés le 04 mai 1968 à Lubine.

#### Juillet :

94 ans : FREPPEL Elisabeth  
91 ans : FRANTZ Marie  
87 ans : ULRICH Henri  
          : BOES Marthe  
83 ans : ALLHEILY Madeleine

#### Août :

90 ans : MATT Jeanne  
86 ans : REYMANN Roland

Décès : le 19 juin 2018 ; PUMAR RODRIGUEZ Alfonso  
          Le 25 juin 2018 ; HUG Jacqueline née KELLER.

## COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes compte de nouveaux membres, et nous sommes heureux de vous transmettre la liste des représentants des associations d'Albé :

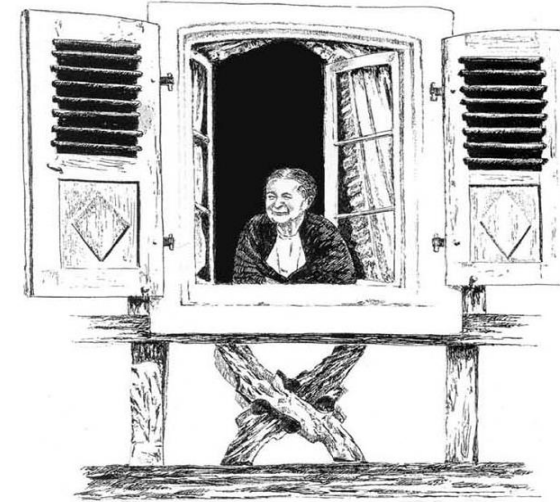
M. Charles SENDEL (Equivallée), Michel BARTHEL (Viticulteurs), Elisabeth KUBLER (Caf'Thés), Daniel DAVID (Foot), Sandra DILLENSEGER (Secrétaire, Don du Sang), Christiane DILLENSEGER (Présidente), Véronique BRUNSTEIN (Chorale), Ophélie THIEBAUT (Ecole), Nicole HERZOG (Don du Sang), Clarisse WOELFLI (Don du Sang), Rémi SONNTAG (Pompiers), Alexandra COLIN (Vice-Présidente), Anny HERRBACH (Trésorière), Jérémy KUBLER (Crazywillerthaler)

Venez nombreux à notre 5ème « Promenade d'Automne » le 14 octobre 2018. Inscriptions auprès de Mme Christiane DILLENSEGER au : 03 88 57 21 13.

# ALBÉ

Juillet-Août 2018

N° 140



## S'FANSCHTERGIGERLA

Juillet : « Lorsque l'on sait que les caniveaux coulent directement dans le ruisseau, on n'y déverse pas les phytos. »

Août : « Les produits domestiques ou autres solvants organiques constitués de produits chimiques ne doivent être déversés dans les milieux aquatiques ».

## INFOS COMMUNALES

### Aménagement foncier :

La mise à jour des nouvelles parcelles a été faite sur le site du cadastre. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Une réunion publique se tiendra le mercredi 19 septembre à 20h à la salle d'animation de l'école primaire de Villé. Ceci pour les communes de Villé, Albé et Bassemberg. Cette réunion aura pour but d'informer sur le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

### Albé en Habit de Lumière le 17, 18 et 19 août:

Règlementation en vigueur lors de cette manifestation :

Le stationnement sera interdit le long de la rue de L'Erlenbach à hauteur du N°38 jusqu'au N° 70, place du Tilleul ainsi que le long de la rue de la Chapelle, rue et place de la Fontaine aux jours et aux heures de la manifestation. Il sera interdit de circuler en voiture, moto, cyclomoteur de 22h à 2h dans ces mêmes rues les soirs de la manifestation. Seuls les résidents de Belambra et les véhicules de secours seront autorisés à circuler. Les riverains des rues de l'Erlenbach entre le N°38 et 70, Steinacker, Chapelle, Baechling et de la Fontaine vont donc devoir prendre leurs dispositions. Merci de votre compréhension.

En raison de l'installation d'un chapiteau, la rue de l'Eglise sera barrée à hauteur de la place du tilleul du mardi 14 août 19h00 au lundi 20 août 21h00.

Fermeture de la mairie : Il n'y aura pas de permanence les vendredis 17 et 31 août  
En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints.

### Pollution de la rivière :

Une fois de plus, le 25 mai dernier, le triste spectacle des poissons morts jonchant la rivière tout le long de la rue de la chapelle, s'est à nouveau reproduit. Plus de cent truites et toute la microfaune de la rivière ont été décimées en quelques heures.

Ces produits toxiques traversant notre village tuent nos animaux aquatiques, mais les auteurs de ces méfaits oublient que des enfants jouent dans la rivière et que des animaux s'y abreuvent. Cette irresponsabilité est d'autant plus incompréhensible lorsque l'on sait que tous les produits chimiques peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie. A l'avenir, nous demandons à toutes personnes constatant quoi que ce soit d'anormal dans la rivière, de prévenir immédiatement un élu. Afin de pouvoir procéder rapidement à un prélèvement.

Une plainte sera systématiquement déposée.

### Brûlage des déchets et des broussailles (arrêté préfectoral) :

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler des déchets en période de sécheresse le risque d'incendie est d'autant plus important.

Veillez respecter ces consignes.

### Divagation des chiens :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse, ceci pour la tranquillité et la sécurité de tous. Ceux qui promènent leurs fidèles compagnons en laisse souhaiteraient pouvoir faire le tour du village sereinement, sans risque de croiser des canines « dé-chainées ».

### Téléphonie mobile :

Les fréquences de 800mhz auparavant utilisées pour diffuser la télévision numérique terrestre, sont désormais exploitées pour la 4G. Cela risque de perturber la réception de la télévision par câble. Si vous rencontrez des problèmes, appelez le 0970 818 818 afin qu'un technicien vous dépanne gratuitement.

### Ecole :

Un grand merci à Jessica Lissonet, qui a assuré son poste de directrice d'école avec enthousiasme et professionnalisme. Nous lui souhaitons bon vent pour ses nouvelles fonctions de l'autre côté de la « Sohle ».

Nous souhaitons la bienvenue à Gwendoline Ley qui reprendra le flambeau.

### Pièce d'identité :

Il est primordial de vérifier annuellement la durée de validité de votre carte d'identité ou passeport. Les délais de prise de rendez-vous et de confection sont de l'ordre de 8 semaines. La mairie de Sélestat pratique également l'accueil sur rendez-vous. Les cartes émises à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans sauf pour les mineurs. Vous trouverez toutes les infos sur notre site ; [albe.fr](http://albe.fr) et vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

## DIVERS

### Vente de terrain :

Terrains à vendre situés au lieudit Kinzelbach section 31 N° 98 (55a36ca) et N° 97 (5a80ca). Les personnes intéressées sont priées de contacter directement le propriétaire M. Bohn Pierre au 03 88 57 25 31.